

## Compte rendu

De la réunion du C.E.L. qui s'est tenue le mercredi 28 septembre de 10h00 à 11h46 au local G-3240 de La Cité collégiale.

### Présences :

<b>Christian Chénard</b>	<b>Pierre St-Gelais</b>
<b>Denis De Carufel</b>	<b>Nathalie Gagnon</b>
<b>Benoît Dupuis</b>	<b>Sébastien Giroux</b>
<b>Charles Laurin</b>	

### Absences :

#### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h 10 sous la présidence de Pierre St-Gelais en remplacement de Benoit Dupuis qui a dû s'absenter pour quelques minutes.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre St-Gelais, appuyé par Sébastien Giroux, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 3. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 mai 2011

Il est proposé par Pierre St-Gelais, appuyé par Denis De Carufel, d'adopter le compte rendu de la réunion du 11 mai 2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. Questions en découlant (et à l'étude)

##### 4.1 Section locale

##### 4.1.1 Arbitrage : griefs : temps supplémentaire (SHIME) : Décision arbitrale

On ne sait toujours pas où le dossier en est rendu. Informations à venir.

#### **4.1.2 Campagne de lobbying 2011 pour le personnel à temps partiel des CAAT**

Le dossier du décompte du vote du personnel à temps partiel avance à pas de tortue. Le collège Centennial a été désigné par les parties et la Commission des relations de travail de l'Ontario pour servir de cas type pour le décompte des votes. À ce jour rien n'a eu lieu.

La demande de la section locale pour qu'un lien soit créé afin que les membres soient en mesure d'envoyer une requête à leur membre de l'assemblée législative pour que les votes des temps partiel soient compté a été transmis au syndicat provincial.

#### **4.1.3 Poste à pourvoir**

Cinq postes ont été pourvus plus un sixième poste suite à un arbitrage concernant un départ à la retraite. Un autre poste serait à pourvoir pour remplacer un membre en invalidité de longue durée.

#### **4.1.4 Shepell/FGI**

Les ressources humaines de La Cité a demandé à la firme qui assure le suivi lors des congés de maladie de courte durée, Shepell/FGI, de modifier le suivi à l'endroit des membres en congé de maladie. La firme devrait entrer en contact avec les membres au début du congé de maladie pour s'assurer que toutes les informations nécessaires soient recueillies et faire un suivi juste avant le retour du membre pour s'assurer que la date prévue n'ait pas changée.

Le collège ne semble pas vouloir payer pour les frais encourus pour remplir les formulaires plus détaillés qu'il demande. Le syndicat a réitéré sa position à savoir que la convention collective est claire ; le billet du médecin est le document qui doit être fourni par le membre pour amorcer sa demande de congé de maladie de courte durée. Si le collège exige plus d'information c'est au frais du collège. Concernant les informations qui peuvent être exigées par le collège lorsqu'il est nécessaire de planifier un retour au travail, c'est l'information contenue dans le formulaire Mercer qui peut être demandée uniquement.

#### **4.1.5 Déjeuner rencontre**

Suite au protocole d'entente signé en 2009 pour la participation des professeurs au déjeuner rencontre du printemps, un montant d'environ 8,400\$ auraient dû être déposé dans l'enveloppe budgétaire du développement professionnel du personnel scolaire. Le syndicat, lors d'une réunion du Comité mixte syndicat-collège, a fait la demande pour qu'un

rapport soit déposé qui démontre où est allé cet argent. Le syndicat attend encore ce document.

#### **4.1.6 Rapport de la trésorière**

Après vérification auprès du syndicat provincial, une section locale est libre de faire ses placements financiers comme elle l'entend. La section 470 a donc décidé de transférer son avoir pour traiter avec une nouvelle firme de courtage, soit la **Banque Nationale**.

En ce qui a trait au dépôt du rapport financier, la trésorière demande à pouvoir être physiquement présente pour remettre son rapport et en faire la présentation. Celui-ci sera donc transmis en assemblée générale des membres le 1<sup>er</sup> novembre.

#### **4.2 Provinciales**

##### **4.2.1 Arbitrage : griefs : temps supplémentaire (SHIME) : Décision arbitrale**

Information à venir.

#### **5. Questions à l'étude**

##### **5.1 Préparation de la réunion pour l'élaboration des demandes de changement à la convention collective**

Les demandes faites lors de la dernière ronde de négociations seront ressorties et analysées à la lumière du texte du contrat. Le niveau d'écart existant constituera un point de départ dans un exercice de consultation et de réflexion des membres lors d'une prochaine assemblée générale. Selon les disponibilités de l'amphithéâtre, cette réunion pourrait avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre.

##### **5.2 Demande d'aide du Comité régional d'aide du SEFPO**

Le SEFPO accorde présentement à chacune de ses régions un montant annuel équivalent à 1\$ par membre de la région pour faire un fond d'aide qui est géré par un comité spécial. Cette année, le fond d'aide de la région 4 ne suffit pas à la demande et dans ce cadre, son comité fait appel à chaque section locale pour des argents supplémentaires. Le comité exécutif local s'est penché sur cette demande et trouve que les membres doivent prendre la décision lors de la prochaine assemblée.

##### **5.3 Prochaines réunions du CEL**

Le comité a convenu de se rencontrer une fois par mois et a retenu les dates suivantes d'ici la fin de l'année 2011: 26 octobre, 23 novembre, 14 décembre.

#### **6. Autres questions**

## **6.1 Protocole pour la dotation de nouveaux postes**

Il n'y aura pas de protocole, faute d'entente, cette année. L'offre du collègue était jugée insuffisante par le syndicat.

## **6.2 Protocole sur la coordination.**

Les travaux avancent mais lentement et l'ébauche devrait être prête pour l'hiver. Le protocole sera soumis au vote des membres.

## **7. Rapport de la trésorière**

La première tranche du budget, de janvier à juin 2011 a fait l'objet de vérification et tout est en ordre. Le tout sera acheminé au provincial.

## **8. Brefs rapports des dirigeants (comités) & rétroaction des secteurs**

**Responsable en chef des griefs :** Il mentionne qu'il n'y a pas de griefs en ce moment. Sur une autre note, il soulève avoir été témoin d'une réprimande verbale faite en public par un membre de la direction à l'endroit d'un membre du personnel de soutien. Trouvant la situation inadmissible, il entend dénoncer la situation et faire un suivi en haut lieu. Il mentionne aussi qu'au mois de septembre, il a constaté que les 20 jours de maladie annuels n'avaient toujours pas été ajoutés à la banque des membres dans SCORPA.

**Secrétaire :** Il mentionne qu'il s'acclimate à sa nouvelle fonction.

**Président :** Suite à une intervention du syndicat dans le dossier, le tarif pour le permis de stationnement est dorénavant le même pour toutes les catégories d'enseignants contractuels.

**Secteurs : CAL :** Il existe une problématique de manque de disponibilité d'espaces de stationnement dans la zone rouge les mardis.

L'aménagement « ouvert » de certains escaliers dans le nouvel édifice A est susceptible de porter atteinte à la pudeur et il serait de mise de remédier à la situation.

**Art et médias :** Certains membres du secteur ont mal accueilli l'invitation lancée par le collègue pour les solliciter à être présents lors d'un BBQ organisé pour les étudiants alors qu'une activité semblable devait avoir lieu pour supporter le personnel de soutien en grève.

**Hôtellerie-tourisme :** Souligne que plusieurs professeurs permanents laissent de côté les tâches de coordination pour être davantage présents en salle de classe. Le remplacement pour ces tâches est fait la majorité du temps par du personnel contractuel.

**Services d'urgence et sciences humaines :** L'institut 911 est maintenant ouvert et a commencé à accueillir ses premiers étudiants cette session.

**Métiers :** Il existe une satisfaction des membres à l'effet que le syndicat et un membre du secteur siège sur le comité de sélection d'embauche du futur directeur/directrice.

Un bruit strident est toujours perceptible dans l'atelier de mécanique automobile et la situation persiste malgré les plaintes faites pour que la situation soit rectifiée. Cette situation affecte la santé et la sécurité au travail. Si l'inaction persiste, il conviendrait de faire appel à un inspecteur du ministère du Travail.

## **9. Affaires diverses**

### **9.1 Suite de la grève des employés de soutien**

Le vote sur l'entente de principe se tiendra le 4 novembre. Le délai s'explique par le processus qui nécessite l'intervention de la Commission des relations de travail de l'Ontario.

## **10. Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Christian Chénard et elle est appuyée par Nathalie Gagnon à 11 h 46.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**